

Mesures prises contre la cherté de la vie

La LDCB décerne un satisfecit au gouvernement

Au cours d'une conférence de presse qu'elle a donnée, le mercredi 19 décembre dernier à la Maison des Médias, la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) a tenu à apprécier les mesures prises par le gouvernement contre la cherté de la vie, lors de son Conseil extraordinaire des ministres du vendredi 30 novembre. Elle a également saisi cette occasion, pour aborder d'autres préoccupations d'actualité en matière de consommation.

Par Maurille GNASSOUNOU

C'est donc pour partager avec la presse, certaines préoccupations de l'heure en matière de consommation, que la LDCB a initié cette rencontre. Ces préoccupations sont d'une si grande importance que, en tant qu'organisation protégeant les droits des consommateurs au Bénin, elle ne pouvait rester insensible.

En effet, depuis environ deux mois, les prix des produits alimentaires de première nécessité aussi bien locaux qu'importés, ainsi que ceux des matériaux de construction, ont connu une hausse vertigineuse sur les marchés, plongeant les consommateurs béninois dans une précarité insoutenable. Répondant alors aux cris de détresse lancés par ces derniers, le gouvernement a pris ses responsabilités en proposant une structure de prix, non sans la contribution appréciable de la LDCB.

Au titre des actions menées par la Ligue lors de la flambée des prix



Romain Houéhou et les siens sont satisfaits

des produits de première nécessité, son président, Romain Houéhou a indiqué la réalisation des relevés des prix des produits alimentaires de grande consommation au niveau des grands marchés du Bénin. C'était, a-t-il expliqué, dans la perspective de faire un plaidoyer en vue de l'adoption par le gouvernement, de mesures appropriées pour justifier cette hausse des prix. En dehors de cette démarche, la LDCB a également participé à des séances de travail avec les autorités gouvernementales.

Estimant que la flambée des prix est une réalité au niveau international, régional et national, avec des causes aussi bien endogènes qu'exogènes connues de tous, Romain Houéhou a loué la prompti-

tude avec laquelle le gouvernement a pris ses responsabilités. Selon lui, cette initiative vient opportunément alléger la souffrance des consommateurs dont le panier de la ménagère s'était complètement réduit en peu de chagrin. Par la même occasion, il s'est engagé avec son association, aux côtés du gouvernement, à poursuivre la sensibilisation auprès de tous les différents acteurs concernés par ces mesures, afin que la baisse des prix soit une réalité généralisée.

S'agissant de l'apparition de la grippe aviaire au Bénin, la LDCB a invité les consommateurs à observer les normes de sécurité relatives à la manipulation et à la bonne cuisson de la volaille avant toute consommation. Face à la présence, d'un stock de 70 tonnes de viande avariée de volailles dans les entrepôts d'une société d'importation et dont la destruction met du temps, elle les appelle, à faire preuve de vigilance dans le choix et la consommation des produits cédés actuellement sur les marchés en vue de garantir leur propre sécurité sanitaire.

Célébration de la fête de la Tabaski A Cotonou, réjouissances populaires et ferveur au rendez-vous

Hier Jeudi 20 décembre, une partie des musulmans a célébré l'Aïd-El-Kebir. Une horde de musulmans a assisté à ce souvenir du sacrifice d'Abraham qui s'est tenu à la place « Idi » à Apakpa dans la ville de Cotonou.

Par Yves AGBANNOU (stagiaire)

Même si c'est au lendemain d'une première célébration par une partie de la communauté musulmane du Bénin, le reste de la communauté a sacrifié à la tradition de l'Aïd El Kebir. Elle commémore l'acte posé par Abraham à qui Dieu avait demandé de sacrifier son fils unique. Abraham était prêt à le faire, pour montrer sa soumission à Dieu, mais Dieu l'a arrêté et lui a fait sacrifier un mouton à la place de l'enfant. L'Aïd a lieu le 10^e ou 12^e mois lunaire dans le calendrier musulman, qui est aussi le mois du pèlerinage à la Mecque. Au menu de cette commémoration du sacrifice, réjouissances populaires, partage, agapes familiales mais surtout foi et méditation. A la place « Idi » de Cotonou, la foi raffermie de la communauté musulmane s'est encore révélée au grand jour. Des milliers de fidèles, jeunes et moins jeunes, membres du corps diplomatique et du gouvernement, simples fidèles, ont fusionné dans le même élan de soumission à Allah. Pour le président du Conseil économique et

social, Rafiou Toukourou, tout comme Moussa Okanla, ministre des Affaires étrangères, la fête montre l'importance du partage et l'unité d'action qui doivent prévaloir en ce qui concerne la date de sa célébration. La prière dirigée par l'imam de la mosquée centrale de Cotonou, Aboubakar Ousman Ibrahim montre que la crainte d'Allah doit être effective à l'occasion de cette fête de sacrifice. Lors du sermon, l'imam reprécisera les données conduisant au choix du jour de la fête pour la glorification d'Allah. Pour lui, c'est « l'Union islamique du Bénin » qui a fait le choix de ce jour qui est le jour officiel, mais promet d'œuvrer à une synergie des compréhensions afin qu'on ait moins de cafouillage les prochains fois. L'imam procédera à l'immolation symbolique du mouton. Selon lui, la bête à sacrifier doit être en bonne santé. Elle ne doit être ni chétive ni malade. « Le mouton doit avoir au minimum six mois, et à défaut, on peut prendre une chèvre de deux ans minimum, une vache ou un chameau. « Le partage de la viande, selon les spécialistes de l'Islam, devrait se faire en trois parts : une pour la « sadaka », l'autre pour les voisins, et celle que le fidèle garde pour lui-même. Le coup d'envoi de la Tabaski ainsi donné, la même ambiance de réjouissance et de ferveur religieuse s'est répandue dans les rues et foyers, avec la même expression consacrée sur les lèvres : Barka da sallah !

Le vieillissement actif au Bénin Le plan d'action officiellement lancé

Le plan d'action national pour le vieillissement actif (2007-2016) a été officiellement lancé mercredi 19 décembre dernier à la salle de conférence du Centre national des chargeurs du Bénin (CNCB) sous la présidence du représentant du ministre de la Famille et de l'Enfant, directeur adjoint de cabinet, Jean-Baptiste Dégbey, entouré de Julien Gaye (FNUAP), de Cha-Toko Narou N'Gobi (directeur de la protection sociale) et de Grégoire Aguidissou, vice-président de l'Association des personnes âgées).

Par Ephrem DOSSAVI-MESSY

En souhaitant la bienvenue à toutes les personnes du troisième âge venues nombreuses à la cérémonie de lancement, le directeur de la protection sociale Cha-Toko Narou N'Gobi a indiqué que l'homme naît, grandit et atteint l'âge adulte. A ce dernier stade de sa croissance, il aborde alors la phase de vieillissement compris comme un processus de diminution de la résistance et de l'efficacité de l'organisme suite au ralentissement de la fonction physiologique.

Il remercie les participants pour l'intérêt porté à ce plan d'action national, qui a toujours été une préoccupation pour le ministère de la Famille et de l'Enfant. Car l'idée de protéger les personnes âgées a pris corps dès la création du ministère et tout est parti d'un plaidoyer de la Fédération nationale des associations et organisations des retraités et personnes âgées du Bénin (FENAOREB).

Le vieillissement est devenu, selon Cha-Toko Narou N'Gobi, un problème de population d'abord dans les pays les plus développés et ensuite au niveau de tous les autres pays. Des instances internationales s'en sont saisies et ont recommandé à tous les gouvernements, l'établissement, l'adoption et la mise en œuvre d'un plan d'action national pour le vieillissement. Le nôtre, a été l'œuvre d'une expertise nationale...

"Donner la vie aux années"

Pour Grégoire Aguidissou, vice-président de la FENAOREB « quand les mots n'ont plus rien à signifier, la sagesse recommande de se taire ». Grégoire Aguidissou remercie le ministère, toutes les structures et tous les cadres impliqués dans l'élaboration de ce plan d'action. A toutes les autorités politiques et administratives, un vibrant appel a été lancé pour sortir de leur isolement, les personnes âgées. Et il conclut « sans pouvoir donner des années à la vie, donnons la vie aux années ».

Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) représenté par Julien Gaye, a salué tous les participants et indiqué que la FENAOREB occupe une place de choix dans la structure qui se met en branle.

De l'avis du représentant du FNUAP, les personnes âgées sont restées longtemps oubliées et considérées aussi pendant longtemps comme des personnes ayant fini leur vie sur terre. Chez nous, a précisé Julien Gaye, on a dénombré 374.204 personnes âgées de plus de 60 ans. Fortement impliqué dans l'élaboration de ce plan d'action national de vieillissement actif, le FNUAP promet de poursuivre ses actions pour sa mise en exécution.

11^e session des négociations bénino-danoises 25,6 milliards pour soutenir la réduction de la pauvreté

Démarrée le lundi 17 décembre dernier, la 11^e session des consultations de haut niveau entre le Bénin et le Danemark a pris fin mercredi 19 décembre dernier, à la salle de conférences du ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur. Plusieurs décisions ont marqué cette session.

Par Désiré GBODOUGBE

Pendant quatre jours, les consultations ont porté sur le cadre stratégique futur de la coopération bénino-danoise. A cet effet, il est prévu l'augmentation de l'enveloppe de coopération sur les années à venir. Les actions à mener consistent à focaliser la coopération sur un nombre plus réduit de domaines d'intervention ; explorer l'option d'un renforcement de la coopération dans les domaines de développement économique rural présentant un potentiel de croissance, avec un accent particulier sur la création d'emplois dans le secteur privé ; et à voir la possibilité d'un renforcement de la coopération dans le secteur de l'éducation avec un accent éventuel sur l'alphabétisation et l'éducation technique. D'autres domaines ont été identifiés comme la bonne gouvernance, les droits de l'Homme, la démocratie, la société civile et la lutte contre la corruption. Carsten Nilau Pedersen, directeur général de la coopération bilatérale, chef de la délégation danoise s'est dit « impressionné par l'évolution démocratique paisible vécue et dont les dernières élections tenues en 2006 et 2007 sont



Un appui budgétaire à l'importance avérée

les preuves. La délégation a beaucoup apprécié les actions du gouvernement qui visent à accélérer la croissance pour réduire la pauvreté et la corruption. Elle l'a encouragé pour y parvenir, à progresser davantage dans les réformes structurelles et de gouvernance, conditions nécessaires à une productivité plus accrue de l'économie béninoise. C'est donc dans ce cadre qu'un accord de financement d'appui budgétaire général d'un montant de 25,6 milliards a été signé mercredi dernier comme un don destiné à élargir les possibilités budgétaires du gouvernement dans la mise en œuvre de sa stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté 2007-2009. Cet appui permettra d'améliorer la gouvernance financière en vue d'accroître l'efficacité et l'efficience de la dépense publique ; d'améliorer la gouvernance administrative en vue de moderni-

ser l'Administration publique et la rendre plus performante ; et d'améliorer la gouvernance locale à travers un soutien au processus de décentralisation. Il s'agira de focaliser la future coopération sur un nombre plus réduit de domaines d'intervention ; d'explorer l'option d'un renforcement de la coopération dans les domaines présentant un potentiel de croissance avec un accent particulier sur la création d'emplois dans le secteur privé.

Pour Raymond Vignikin, directeur de cabinet du ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur, l'orientation de la coopération entre le Danemark et le Bénin est fondée sur la compréhension que le Bénin s'efforcera de manière constante d'assumer un plus grand leadership et d'harmoniser, aligner et concentrer les interventions pour de meilleurs résultats.



L'imam a, une fois encore, répété le geste d'Abraham